

RCS : REIMS Code greffe : 5103

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de REIMS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1987 B 50074 Numéro SIREN : 342 252 400 Nom ou dénomination : E X E L

Ce dépôt a été enregistré le 25/02/2021 sous le numéro de dépôt 1669

Désignation de l'entreprise : SAS EXEL S.A.S

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 54 Rue Marcel PAUL 51200 EPERNAY

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 4 2 2 5 2 4 0 0 0 0 1 1

Néant ☐ *

					Exercice N clos le, 30092020		N-1 30092019		
			Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4
Capital souscrit non appelé (I)			AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC				
		Frais de développement *	CX		CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	70 546	AG	64 200	6 346		
		Fonds commercial (1)	AH		AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO				
		Constructions	AP		AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS				
		Autres immobilisations corporelles	AT		AU				
		Immobilisations en cours	AV		AW				
		Avances et acomptes	AX		AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
		Autres participations	CU	42 751 660	CV		42 751 660		25 924 668
		Créances rattachées à des participations	BB		BC				
		Autres titres immobilisés	BD		BE				
		Prêts	BF		BG				
		Autres immobilisations financières*	BH		BI				
TOTAL (II)			BJ	42 822 207	BK	64 200	42 758 007		25 924 668
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM				
		En cours de production de biens	BN		BO				
		En cours de production de services	BP		BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS				
		Marchandises	BT		BU				
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW				
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	3 489	BY		3 489		
		Autres créances (3)	BZ	18 020 285	CA		18 020 285		35 567 444
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE				
		Disponibilités	CF	175 731	CG		175 731		20 005
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI					
	TOTAL (III)	CJ	18 199 506	CK		18 199 506		35 587 450	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN							
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	61 021 714	IA	64 200	60 957 514		61 512 118	
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :			Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS EXEL S.A.S</u>				Néant ☐ *		
				Exercice N		
				Exercice N - 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 2 521 098)			DA	2 521 098	2 521 098
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	252 109	252 109
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	15 244	15 244
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH	55 539 721	50 407 266
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	98 255	5 132 455
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK	62 500	
	TOTAL (I)			DL	58 488 929	58 328 173
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	100 000	24 000
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR	100 000	24 000
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	2 258 710	3 112 742
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	68 564	29 012
	Dettes fiscales et sociales			DY	19 098	8 630
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
Compte régul.	Autres dettes			EA	22 210	9 559
	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	2 368 584	3 159 945	
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	60 957 514	61 512 118	
RENOUVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Ecart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	2 368 583	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS EXEL S.A.S							Néant ☐ *	
		Exercice N					Exercice (N - 1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	2 908	FH		FI	2 908	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	2 908	FK		FL	2 908	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ	4	9 920
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	2 912	9 920
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	130 878	39 922
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	25 946	8 489
	Salaires et traitements*					FY	124 227	102 000
	Charges sociales (10)					FZ	43 848	32 402
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*				GA	694	
						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD			
	Autres charges (12)					GE	6	2 815
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	325 601	185 630	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(322 688)	(175 709)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	136 223	4 985 772
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	313 007	487 881
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		8
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)					GP	449 231	5 473 661	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	22 386	75 998
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	28 590	46 631
	Différences négatives de change					GS	21	1
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)					GU	50 998	122 630	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	398 233	5 351 030	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	75 544	5 175 321	

Désignation de l'entreprise <u>SAS EXEL S.A.S</u>				Néant ☐ *			
				Exercice N		Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		77 081	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD		77 081	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		2 320	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		1	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH		2 321	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI		74 759	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	(22 711)	117 626	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	452 144	5 560 663	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	353 888	428 208	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	98 255	5 132 455	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP			
			- Crédit-bail immobilier	HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	449 231	5 473 653	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX			
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC			
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD			
	(9)	Dont transferts de charges		A1			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2			
		Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5					
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9			
			Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
	(7) joindre en annexe) : Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le				Exercice N		
					Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N			
				Charges antérieures	Produits antérieurs		

Annexe aux comptes sociaux

FAIT MARQUANT DE L'EXERCICE

Fusion-absorption de la filiale SERA

La société EXEL SAS a absorbé sa filiale SERA, au travers d'une transmission universelle de patrimoine, qui est devenue effective le 13/07/2020.

Cette fusion a été réalisée sur la base des valeurs comptables.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Articles L123-13 à L123-21 du Code de Commerce ; règlement ANC n°2016-07)

1- APPLICATIONS DES PRINCIPES GENERAUX

Les états de synthèse de notre société pour l'exercice clos au 30/09/2020 ont été établis suivant les normes, principes et méthodes applicables en France.

Les conventions générales comptables sont donc appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes de l'exercice ont été établis en tenant compte du contexte économique actuel et sur la base de paramètres financiers de marchés disponibles à la date de clôture. Cet environnement économique et financier est pris en compte notamment dans la valorisation des actifs tels que les valeurs mobilières de placement, ainsi que dans la valorisation des actifs à plus long terme, tels que les titres de participation et créances rattachées.

La valeur de ces actifs est appréciée à chaque clôture sur la base de perspectives économiques à long terme et sur la base de la meilleure appréciation de la Direction de la société en ce qui concerne les flux futurs de trésorerie.

2 - EXCEPTIONS PREVUES PAR LES TEXTES - DEROGATIONS AUX PRESCRIPTIONS COMPTABLES

Il n'a pas été nécessaire de recourir à des exceptions prévues par les textes pour donner une image fidèle de l'entreprise.

3 - UTILISATION D'ESTIMATIONS

L'établissement des comptes annuels, préparés conformément aux principes comptables généralement admis, implique que la société procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses qui ont une incidence sur les montants portés à l'actif et au passif, sur l'information relative aux actifs et aux passifs éventuels à la date d'arrêté des comptes ainsi que sur les montants portés aux comptes de produits et charges au cours de l'exercice.

Ces estimations font l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont celles que la Direction considère comme les plus pertinentes et réalisables dans l'environnement de la société et en fonction des retours d'expérience disponibles.

Les estimations et hypothèses font l'objet de révisions régulières et au minimum à chaque clôture d'exercice. Elles peuvent varier si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations et de ces hypothèses.

Les principales estimations faites par la société lors de l'établissement des états financiers portent notamment sur les hypothèses retenues pour le calcul de la valorisation des titres de participations et des provisions.

4 - IMMOBILISATIONS

4.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles font l'objet d'amortissement ou de dépréciation en fonction des durées suivantes :

- Brevets : Linéaire 5 ans
- Marques : Non amortissables sauf indice de perte de valeur

4.2 Immobilisations financières

Les titres de participation et créances rattachées figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

Une provision est constituée lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable. La valeur recouvrable est appréciée sur la base de différents critères, dont notamment la situation nette de la filiale.

Les frais liés à l'acquisition des titres de participation sont activés et sont amortis sur 5 ans à titre dérogatoire.

5 - CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Les créances clients sont évaluées pour leur valeur nominale. Elles sont examinées au cas par cas et font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsqu'elles sont susceptibles de donner lieu à des difficultés de recouvrement.

6- VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Néant.

7 - IMPOTS SUR LES BENEFICES ET INTEGRATION FISCALE

Dans le cadre de la convention d'intégration fiscale liant notre société, tête de groupe, et ses filiales, les filiales ont acquitté entre les mains d'EXEL SAS l'impôt dont elles étaient redevables et EXEL SAS a acquitté l'impôt groupe après les retraitements propres à ce système.

L'impôt sur les bénéfices figurant au compte de résultat se décompose ainsi : (en milliers d'euros)

- Impôt sur le résultat fiscal propre de la société (identique à l'impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale)	0
- Charge / (Produit) d'intégration fiscale (provenant principalement des déficits des filiales imputés sur le résultat groupe)	(23)
Total de la charge nette d'impôt de l'exercice (ou produit net)	(23)

8 - CAPITAL SOCIAL

Le capital social est constitué de 140 061 actions de 18 € entièrement libérées.

La société ne détient pas d'actions propres.

9 - VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros)

Capitaux Propres au 30/09/(N-1)	58 328
Dividendes	
Résultat de l'exercice	98
Variation provisions règlementées	63
Capitaux propres au 30/09/2020	58 489

10 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Des provisions sont comptabilisées pour des risques et charges nettement précisés quant à leur objet, mais dont l'échéance ou le montant ne peuvent être fixés de façon précise, lorsqu'il existe une obligation vis-à-vis de tiers et qu'il est certain ou probable que cette obligation provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente.

11 - AVANCES AUX DIRIGEANTS

Aucune avance ni aucun crédit n'ont été consentis aux dirigeants sociaux au titre de l'exercice.

12 - REMUNERATION DES ORGANES DE DIRECTION ET D'ADMINISTRATION

Cette information n'est pas fournie car sa mention conduirait à indiquer une rémunération individuelle.

13 - TRANSACTIONS CONCLUES AVEC DES PARTIES LIEES

La société réalise avec des parties liées des transactions non significatives, ou conclues à des conditions normales, ou exclues du champ d'application tel que décrit dans les règlements ANC 2010-02 et 2010-03.

14 - HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Honoraires comptabilisés au titre du contrôle légal des comptes : 14 K€

15 - CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS AVEC LES SOCIETES LIEES

Charges financières versées : -
Produits financiers perçus : 449 K€ (dont dividendes 136 K€)

16 - ENGAGEMENTS (DONNES OU RECUS)

Néant.

17 - EFFECTIF MOYEN

Personnel salarié - Cadres : 5

18 - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Il n'y a pas d'évènement postérieur à la clôture de l'exercice.

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			70 547
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.			
Installations générales, agenc., aménag.			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	36 213 884		18 754 003
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	36 213 884		18 754 003
TOTAL GENERAL	36 213 884		18 824 550

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			70 547	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn.,matériel et outillages ind.				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations		12 216 226	42 751 661	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		12 216 226	42 751 661	
TOTAL GENERAL		12 216 226	42 822 208	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		64 200		64 200
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agenc. et aménag. divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier				
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
TOTAL GENERAL		64 200		64 200

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
FRAIS ETBL AUT. INC.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.							
Acquis. titre	62 500						62 500
TOTAL	62 500						62 500

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires		62 500		62 500
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES		62 500		62 500
Provisions pour litiges		76 000		76 000
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	24 000			24 000
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	24 000	76 000		100 000
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation	10 289 215	22 386	10 311 601	
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients				
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS	10 289 215	22 386	10 311 601	
TOTAL GENERAL	10 313 215	160 886	10 311 601	162 500
Dotations et reprises d'exploitation				
Dotations et reprises financières		22 386		
Dotations et reprises exceptionnelles				
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	3 490	3 490	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	140 217	140 217	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	4 221	4 221	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés	17 781 924	17 781 924	
Débiteurs divers	93 923	93 923	
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENERAL	18 023 775	18 023 775	

Montant des prêts accordés en cours d'exercice
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice
Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	2 258 710	2 258 710		
Fournisseurs et comptes rattachés	68 564	68 564		
Personnel et comptes rattachés	6 000	6 000		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 128	5 128		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	277	277		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	7 694	7 694		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	22 210	22 210		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	2 368 584	2 368 584		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés	2 257 816			

Libellé	30/09/2020
CHARGES A PAYER	
Fact non parvenues HG	41 012,40
Interets courus sur C/C	27 035,59
Salaires-Charges a payer	6 000,00
Charges sociales a payer	2 400,00
Impots et ch fiscales a payer	5 229,00
TOTAL CHARGES A PAYER	81 676,99

Dénomination Siège Social	Capital Capitaux Propres	Q.P. Détenue Divid.encaiss.	Val. brute Val. nette	Titres Titres	Prêts, avances Cautions	Chiffre d'affaires Résultat
FILIALES (plus de 50%)						
EXEL Industries	16 969 750	70,62	41 439 363		17 666 468	20 145 782
54 Rue Marcel Paul - 51200 EPERNAY	334 052 229		41 439 363			20 973 268
LEF INDUSTRIES	76 500	100				1 725 231
ZI de Lannugat - 29177 DOUARNENEZ	594 515	133 500				163 352
SCI LE CAPRICORNE	53 388	99,97	315 188		56 238	
Rue Pasteur - 59159 NOYELLES /ESCAUT	-24 908		315 188			-2 182
SCI LE LION	228 704	100	452 809		55 208	
Rue Pasteur - 59159 NOYELLES /ESCAUT	-104 688		452 809			-2 510
SCI LE SAGITTAIRE	76 255	99,98	544 284		4 010	
Rue Pasteur - 59159 NOYELLES /ESCAUT	-313		544 284			-2 102
		0,00				
PARTICIPATIONS (10 à 50%)						
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
AUTRES PARTICIPATIONS						
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 9 FEVRIER 2021**

L'an deux mille vingt et un, le neuf février à treize heures trente, les actionnaires de la société EXEL se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Mixte, dans les locaux de la société EXEL Industries à PARIS (75009) - 52, rue de la Victoire, et en visioconférence tel que prévu dans les statuts.

... le Président constate ...que tous les actionnaires (21) sont présents physiquement, ou en visioconférence, ou représentés, et qu'ils possèdent les 140 061 actions ayant le droit de vote.
....

RESOLUTIONS A CARACTERE ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION

Approbation des comptes sociaux

L'Assemblée Générale Ordinaire, lecture entendue du Rapport du Président et des Rapports des Commissaires aux comptes, approuve les comptes sociaux de l'exercice clos le 30 septembre 2020, tels que ces comptes lui sont présentés, avec toutes les opérations qu'ils traduisent ou qui sont mentionnées dans ce Rapport, et desquels il ressort un résultat bénéficiaire de 98 255 euros.

Cette résolution est adoptée à 88,9 % des voix.

DEUXIEME RESOLUTION

Approbation des comptes consolidés

L'Assemblée Générale Ordinaire, lecture entendue du Rapport du Président et des Rapports des Commissaires aux comptes, approuve les comptes consolidés de l'exercice clos le 30 septembre 2020, tels que ces comptes lui sont présentés, avec toutes les opérations qu'ils traduisent ou qui sont mentionnées dans ce Rapport, et desquels il ressort un résultat déficitaire part du Groupe de - 7 382 K€.

Cette résolution est adoptée à 88,9 % des voix.

TROISIEME RESOLUTION

Affectation du résultat

L'Assemblée Générale Ordinaire, lecture entendue du rapport du Président, décide de ne pas distribuer de dividende et d'affecter la totalité du résultat bénéficiaire social de l'exercice, soit 98 255 euros, en report à nouveau dont le solde créditeur sera ainsi porté de 55 539 722 euros à 55 637 977 euros.

L'Assemblée Générale Ordinaire rappelle, en outre, que la société a distribué des dividendes, au cours des trois précédents exercices, comme suit :

Exercices	Dividende par action
2016/2017	21 €
2017/2018	21 €
2018/2019	0 €

Cette résolution est adoptée à 88,9% des voix.

CINQUIEME RESOLUTION

Renouvellement de Mazars en qualité de co-commissaire aux comptes

L'Assemblée Générale Ordinaire, constatant que le mandat de commissaire aux comptes du cabinet Mazars, Tour Exaltis, 61 rue Henri Regnault, 92400 Courbevoie, expire à l'issue de la présente assemblée, décide de renouveler ce mandat pour une durée de six exercices, qui expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer en 2027 sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2026.

Cette résolution est adoptée à 100% des voix.

SIXIEME RESOLUTION

Nomination de Grant Thornton en qualité de co-commissaire aux comptes

L'Assemblée Générale Ordinaire, décide de nommer le cabinet Grant Thornton, 29 rue du Pont, 92200 Neuilly sur Seine, pour une durée de six exercices, qui expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer en 2027 sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2026.

L'Assemblée Générale, conformément aux dispositions de l'article L 823-1 alinéa 4 du code de commerce, prend acte que le Cabinet Grant Thornton a vérifié, au cours des deux derniers exercices, des opérations d'apport de la Société ou des sociétés que celle-ci contrôle au sens des paragraphes I et II de l'article L 233-16 du code de commerce.

Cette résolution est adoptée à 100% des voix.

RESOLUTIONS A CARACTERE EXTRAORDINAIRE

SEPTIEME RESOLUTION

Modifications statutaires

....
L'assemblée générale extraordinaire, connaissance prise du rapport du Président, décide de modifier les statuts et d'adopter la nouvelle version telle qu'annexée aux présentes résolutions.

Cette résolution est adoptée à 77,8 % des voix.

HUITIEME RESOLUTION

Pouvoir pour les formalités

L'assemblée générale ordinaire donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du procès-verbal des présentes délibérations pour faire toutes déclarations et accomplir toutes formalités d'enregistrement, dépôt et autres.

Cette résolution est adoptée à 100% des voix.

Le Président

*Pour extrait certifié conforme
Patrick Ballu
Président*

(2/2)

EXEL SAS

Société par Actions Simplifiée

54 rue Marcel Paul

51200 EPERNAY

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2020

MAZARS
61 rue Henri Regnault
92400 COURBEVOIE

S.A. au capital de 8 320 000 €
784 824 153 RCS Nanterre

DELOITTE & ASSOCIES
6 place de la Pyramide
92908 PARIS-LA DEFENSE

S.A.S. au capital de 1 723 040 €
572 028 041 RCS Nanterre

EXEL SAS

Société par Actions Simplifiée

54 rue Marcel Paul
51200 EPERNAY

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2020

Aux associés de la société EXEL SAS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société EXEL SAS relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er octobre 2019 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, notamment les restrictions de déplacement et le travail à distance, induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Elles ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- La note 4.2 de l'annexe relative aux " Immobilisations financières " expose les règles et principes comptables relatifs à l'évaluation des titres de participation et des créances rattachées. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par la société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans la note de l'annexe.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Courbevoie et Paris-La Défense, le 25 janvier 2021

Les commissaires aux comptes

MAZARS

DELOITTE & ASSOCIES



Jean-Maurice EL NOUCHI

Alain GUINOT

Désignation de l'entreprise : SAS EXEL S.A.S		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12					
Adresse de l'entreprise 54 Rue Marcel PAUL 51200 EPERNAY		Durée de l'exercice précédent* 12					
Numéro SIRET* 3 4 2 2 5 2 4 0 0 0 0 1 1			Néant ☐ *				
		Exercice N clos le, 30092020	N-1 30092019				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2				
		Net 3	Net 4				
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	64 200	6 346	
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU			
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV	42 751 660	25 924 668	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
		Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	BI			
TOTAL (II)		BJ	BK	42 822 207	64 200	42 758 007	25 924 668
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	3 489	3 489	
		Autres créances (3)	BZ	CA	18 020 285	35 567 444	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
Disponibilités		CF	CG	175 731	175 731	20 005	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI				
	TOTAL (III)	CJ	CK	18 199 506	18 199 506	35 587 450	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	61 021 714	64 200	60 957 514	61 512 118
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an	CR		
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS EXEL S.A.S</u>				Néant ☐ *		
				Exercice N		
				Exercice N - 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 2 521 098)			DA	2 521 098	2 521 098
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	252 109	252 109
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	15 244	15 244
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH	55 539 721	50 407 266
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	98 255	5 132 455
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK	62 500	
	TOTAL (I)			DL	58 488 929	58 328 173
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	100 000	24 000
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR	100 000	24 000
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	2 258 710	3 112 742
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	68 564	29 012
	Dettes fiscales et sociales			DY	19 098	8 630
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
Compte régul.	Autres dettes			EA	22 210	9 559
	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	2 368 584	3 159 945	
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	60 957 514	61 512 118	
RENOUVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Ecart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	2 368 583
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS EXEL S.A.S							Néant ☐ *	
		Exercice N					Exercice (N - 1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	2 908	FH		FI	2 908	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	2 908	FK		FL	2 908	
	Production stockée*				FM			
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP			
	Autres produits (1) (11)				FQ	4	9 920	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	2 912
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	130 878	39 922
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	25 946	8 489
	Salaires et traitements*					FY	124 227	102 000
	Charges sociales (10)					FZ	43 848	32 402
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*				GA	694	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GB		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GC		
	Autres charges (12)					GD		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GE	6	2 815
						GF	325 601	185 630
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(322 688)	(175 709)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	136 223	4 985 772
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	313 007	487 881
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		8
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)					GP	449 231	5 473 661	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	22 386	75 998
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	28 590	46 631
	Différences négatives de change					GS	21	1
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	50 998	122 630
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	398 233	5 351 030	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	75 544	5 175 321	

Désignation de l'entreprise <u>SAS EXEL S.A.S</u>				Néant ☐ *			
				Exercice N		Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		77 081	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD		77 081	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		2 320	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		1	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH		2 321	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI		74 759	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	(22 711)	117 626	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	452 144	5 560 663	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	353 888	428 208	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	98 255	5 132 455	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP			
			- Crédit-bail immobilier	HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	449 231	5 473 653	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX			
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC			
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD			
	(9)	Dont transferts de charges		A1			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2			
		Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5					
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9			
			Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
	(7) joindre en annexe) : Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le				Exercice N		
					Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N			
				Charges antérieures	Produits antérieurs		

Annexe aux comptes sociaux

FAIT MARQUANT DE L'EXERCICE

Fusion-absorption de la filiale SERA

La société EXEL SAS a absorbé sa filiale SERA, au travers d'une transmission universelle de patrimoine, qui est devenue effective le 13/07/2020.

Cette fusion a été réalisée sur la base des valeurs comptables.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Articles L123-13 à L123-21 du Code de Commerce ; règlement ANC n°2016-07)

1- APPLICATIONS DES PRINCIPES GENERAUX

Les états de synthèse de notre société pour l'exercice clos au 30/09/2020 ont été établis suivant les normes, principes et méthodes applicables en France.

Les conventions générales comptables sont donc appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes de l'exercice ont été établis en tenant compte du contexte économique actuel et sur la base de paramètres financiers de marchés disponibles à la date de clôture. Cet environnement économique et financier est pris en compte notamment dans la valorisation des actifs tels que les valeurs mobilières de placement, ainsi que dans la valorisation des actifs à plus long terme, tels que les titres de participation et créances rattachées.

La valeur de ces actifs est appréciée à chaque clôture sur la base de perspectives économiques à long terme et sur la base de la meilleure appréciation de la Direction de la société en ce qui concerne les flux futurs de trésorerie.

2 - EXCEPTIONS PREVUES PAR LES TEXTES - DEROGATIONS AUX PRESCRIPTIONS COMPTABLES

Il n'a pas été nécessaire de recourir à des exceptions prévues par les textes pour donner une image fidèle de l'entreprise.

3 - UTILISATION D'ESTIMATIONS

L'établissement des comptes annuels, préparés conformément aux principes comptables généralement admis, implique que la société procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses qui ont une incidence sur les montants portés à l'actif et au passif, sur l'information relative aux actifs et aux passifs éventuels à la date d'arrêté des comptes ainsi que sur les montants portés aux comptes de produits et charges au cours de l'exercice.

Ces estimations font l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont celles que la Direction considère comme les plus pertinentes et réalisables dans l'environnement de la société et en fonction des retours d'expérience disponibles.

Les estimations et hypothèses font l'objet de révisions régulières et au minimum à chaque clôture d'exercice. Elles peuvent varier si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations et de ces hypothèses.

Les principales estimations faites par la société lors de l'établissement des états financiers portent notamment sur les hypothèses retenues pour le calcul de la valorisation des titres de participations et des provisions.

4 - IMMOBILISATIONS

4.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles font l'objet d'amortissement ou de dépréciation en fonction des durées suivantes :

- Brevets : Linéaire 5 ans
- Marques : Non amortissables sauf indice de perte de valeur

4.2 Immobilisations financières

Les titres de participation et créances rattachées figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

Une provision est constituée lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable. La valeur recouvrable est appréciée sur la base de différents critères, dont notamment la situation nette de la filiale.

Les frais liés à l'acquisition des titres de participation sont activés et sont amortis sur 5 ans à titre dérogatoire.

5 - CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Les créances clients sont évaluées pour leur valeur nominale. Elles sont examinées au cas par cas et font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsqu'elles sont susceptibles de donner lieu à des difficultés de recouvrement.

6- VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Néant.

7 - IMPOTS SUR LES BENEFICES ET INTEGRATION FISCALE

Dans le cadre de la convention d'intégration fiscale liant notre société, tête de groupe, et ses filiales, les filiales ont acquitté entre les mains d'EXEL SAS l'impôt dont elles étaient redevables et EXEL SAS a acquitté l'impôt groupe après les retraitements propres à ce système.

L'impôt sur les bénéfices figurant au compte de résultat se décompose ainsi : (en milliers d'euros)

- Impôt sur le résultat fiscal propre de la société (identique à l'impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale)	0
- Charge / (Produit) d'intégration fiscale (provenant principalement des déficits des filiales imputés sur le résultat groupe)	(23)
Total de la charge nette d'impôt de l'exercice (ou produit net)	(23)

8 - CAPITAL SOCIAL

Le capital social est constitué de 140 061 actions de 18 € entièrement libérées.

La société ne détient pas d'actions propres.

9 - VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros)

Capitaux Propres au 30/09/(N-1)	58 328
Dividendes	
Résultat de l'exercice	98
Variation provisions règlementées	63
Capitaux propres au 30/09/2020	58 489

10 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Des provisions sont comptabilisées pour des risques et charges nettement précisés quant à leur objet, mais dont l'échéance ou le montant ne peuvent être fixés de façon précise, lorsqu'il existe une obligation vis-à-vis de tiers et qu'il est certain ou probable que cette obligation provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente.

11 - AVANCES AUX DIRIGEANTS

Aucune avance ni aucun crédit n'ont été consentis aux dirigeants sociaux au titre de l'exercice.

12 - REMUNERATION DES ORGANES DE DIRECTION ET D'ADMINISTRATION

Cette information n'est pas fournie car sa mention conduirait à indiquer une rémunération individuelle.

13 - TRANSACTIONS CONCLUES AVEC DES PARTIES LIEES

La société réalise avec des parties liées des transactions non significatives, ou conclues à des conditions normales, ou exclues du champ d'application tel que décrit dans les règlements ANC 2010-02 et 2010-03.

14 - HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Honoraires comptabilisés au titre du contrôle légal des comptes : 14 K€

15 - CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS AVEC LES SOCIETES LIEES

Charges financières versées : -
Produits financiers perçus : 449 K€ (dont dividendes 136 K€)

16 - ENGAGEMENTS (DONNES OU RECUS)

Néant.

17 - EFFECTIF MOYEN

Personnel salarié - Cadres : 5

18 - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Il n'y a pas d'évènement postérieur à la clôture de l'exercice.

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			70 547
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.			
Installations générales, agenc., aménag.			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	36 213 884		18 754 003
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	36 213 884		18 754 003
TOTAL GENERAL	36 213 884		18 824 550

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			70 547	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn.,matériel et outillages ind.				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations		12 216 226	42 751 661	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		12 216 226	42 751 661	
TOTAL GENERAL		12 216 226	42 822 208	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		64 200		64 200
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agenc. et aménag. divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier				
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
TOTAL GENERAL		64 200		64 200

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
FRAIS ETBL AUT. INC.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.							
Acquis. titre	62 500						62 500
TOTAL	62 500						62 500

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires		62 500		62 500
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES		62 500		62 500
Provisions pour litiges		76 000		76 000
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	24 000			24 000
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	24 000	76 000		100 000
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation	10 289 215	22 386	10 311 601	
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients				
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS	10 289 215	22 386	10 311 601	
TOTAL GENERAL	10 313 215	160 886	10 311 601	162 500
Dotations et reprises d'exploitation				
Dotations et reprises financières		22 386		
Dotations et reprises exceptionnelles				
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	3 490	3 490	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	140 217	140 217	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	4 221	4 221	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés	17 781 924	17 781 924	
Débiteurs divers	93 923	93 923	
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENERAL	18 023 775	18 023 775	

Montant des prêts accordés en cours d'exercice
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice
Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	2 258 710	2 258 710		
Fournisseurs et comptes rattachés	68 564	68 564		
Personnel et comptes rattachés	6 000	6 000		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 128	5 128		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	277	277		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	7 694	7 694		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	22 210	22 210		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	2 368 584	2 368 584		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés	2 257 816			

Libellé	30/09/2020
CHARGES A PAYER	
Fact non parvenues HG	41 012,40
Interets courus sur C/C	27 035,59
Salaires-Charges a payer	6 000,00
Charges sociales a payer	2 400,00
Impots et ch fiscales a payer	5 229,00
TOTAL CHARGES A PAYER	81 676,99

Dénomination Siège Social	Capital Capitaux Propres	Q.P. Détenue Divid.encaiss.	Val. brute Val. nette	Titres Titres	Prêts, avances Cautions	Chiffre d'affaires Résultat
FILIALES (plus de 50%)						
EXEL Industries	16 969 750	70,62	41 439 363		17 666 468	20 145 782
54 Rue Marcel Paul - 51200 EPERNAY	334 052 229		41 439 363			20 973 268
LEF INDUSTRIES	76 500	100				1 725 231
ZI de Lannugat - 29177 DOUARNENEZ	594 515	133 500				163 352
SCI LE CAPRICORNE	53 388	99,97	315 188		56 238	
Rue Pasteur - 59159 NOYELLES /ESCAUT	-24 908		315 188			-2 182
SCI LE LION	228 704	100	452 809		55 208	
Rue Pasteur - 59159 NOYELLES /ESCAUT	-104 688		452 809			-2 510
SCI LE SAGITTAIRE	76 255	99,98	544 284		4 010	
Rue Pasteur - 59159 NOYELLES /ESCAUT	-313		544 284			-2 102
		0,00				
PARTICIPATIONS (10 à 50%)						
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
AUTRES PARTICIPATIONS						
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				